

## VII.2

# Surveiller, analyser et communiquer les effets des vaccinations en Suisse

### MARCHE À SUIVRE

Le plan de vaccination suisse et les recommandations de vaccination actuellement en vigueur doivent être analysés et évalués quant à leur efficacité et à leur utilité, et ce régulièrement, sur la base des dernières connaissances scientifiques nationales et internationales. Pour ce faire, l'OFSP identifie, en collaboration avec les cantons et des experts en vaccination, les besoins et les possibilités de la Suisse en matière d'études ponctuelles analysant et présentant l'influence (disposition à se faire vacciner) et l'impact (fardeau de la maladie) des recommandations de vaccination et du plan de vaccination suisse (p. ex. en ce qui concerne la fréquence des maladies évitables par la vaccination, les enquêtes auprès de la population pour déterminer ses connaissances relatives à la vaccination et sa perception de celle-ci, la contribution d'autres mesures de prévention à la réduction des maladies évitables par la vaccination, etc.).

Par ailleurs, l'OFSP, la CFV et Swissmedic examinent le besoin de coordination en ce qui concerne l'évaluation des dernières connaissances, les résultats de la surveillance (p. ex. pour la surveillance et l'analyse des effets indésirables, l'utilité et les problèmes de qualité des vaccinations) ainsi que la communication en découlant. Pour ce faire, ils tiennent compte des mécanismes mis en place et des expériences faites dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Les institutions développent un concept de communication correspondant et optimisent leur collaboration si besoin est. S'il est nécessaire d'agir, l'OFSP, la CFV et Swissmedic prennent les mesures qui s'imposent en collaboration avec l'AMCS et harmonisent leur communication de manière proactive. L'OFSP coordonne la concertation et l'implication de la CFV.

### OBJECTIF

*Les informations sur les effets des vaccinations en Suisse sont régulièrement collectées, et les acteurs du domaine de la santé sont informés des dernières connaissances en la matière. Le plan de vaccination suisse et les informations techniques sont mis à jour sur la base des connaissances les plus récentes.*

*Les professionnels de la santé reconnaissent l'importance de la vaccination pour la santé individuelle et publique et conseillent leurs patients et leurs clients en toute connaissance de cause.*

#### Axe d'intervention

Surveillance, recherche  
et évaluation

#### Domaine d'action

4b

Mener des analyses d'impact des recommandations vaccinales et évaluer les mesures encourageant la vaccination

**DIRECTION****OFSP****PARTENAIRES  
DE MISE EN ŒUVRE**

**Swissmedic, AMCS, CFV, instituts de recherche** (se coordonnent avec l'OFSP pour l'analyse et la détermination de la nécessité d'agir)

**Cantons** (réalisation des relevés cantonaux)

**RESSOURCES**

**OFSP** : ressources financières pour les études qualitatives et quantitatives

**Cantons** : ressources financières et humaines

**AMCS, CFV, instituts de recherche** : ressources humaines

**Swissmedic** : ressources humaines pour la collaboration au concept de communication

**GROUPE CIBLE**

Tous les acteurs du domaine de la santé

**ÉTAPES**

*Régulièrement : réalisation d'études sur les effets des recommandations en matière de vaccination et surveillance des effets indésirables des vaccinations (EIV)*

**2024** en coordination avec l'élaboration du processus [IV.3] : développement d'un concept (y c. la clarification des responsabilités et des canaux de distribution) pour optimiser la collaboration en matière de surveillance et analyse des effets indésirables, de l'utilité et des problèmes de qualité

**INDICATEURS**

- » Existence d'études/méthodes pour analyser les effets des vaccinations
- » Le concept d'évaluation assorti de mesures de communication harmonisées est prêt
- » Les acteurs appliquent les mesures de communication harmonisées

**DÉPENDANCES**

En coordination avec la mesure :

*IV.3 Diffuser les dernières connaissances en matière de vaccins*



Sert à la concrétisation de la mesure :

*VIII.1 Stratégies spécifiques*